

St-Antoine-de-Tilly
3 mars 2013

Mémoire pour la :

Consultation publique sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery

M. Maka Kotto,
Ministre de la Culture et des Communications

Bonjour et merci de nous donner l'occasion de s'exprimer. Je voudrais ajouter ma voix, par ma plume, à ceux et celles qui préconisent l'établissement d'un domaine public sur les falaises de Sillery.

À mes yeux, un jardin public augmenterait l'attrait touristique de Québec, la principale industrie de notre région.

Pas une personne au Monde ne se déplacera pour voir des condos sur la falaise. Déjà il y en a trop de ces grandes habitations sur la falaise.

Permettre de telles constructions serait permettre une appropriation des lieux par des personnes privées, à la manière de ce que le Fédéral a permis sur les quais en face du Musée de la Civilisation.

Par contre faire un parc public serait faire un pendant à la Promenade Champlain qui, elle, a su ajouter à l'offre touristique.

Ayez SVP de la considération pour l'avenir de la planète. Des parcs créent de la verdure, de la santé, de l'air, de la beauté et ceux-ci n'engagent pas l'avenir comme le font les bétonnages en des lieux bénis.

Par ailleurs, ne laissez pas engorger et enlaidir davantage le Vieux-Québec. Faites construire ailleurs l'hôpital, sur des terrains publics vacants derrière L'Enfant-Jésus.

Rémi Bourgoïn,
Avocat à la retraite